

Nos PRESTATIONS

Prix de vente par personne : **2 150 €** (sur une base de 25 personnes)

2 050 € (sur une base de 30 personnes)

2 000 € (sur une base de 35 personnes)

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **205 €**

Ces prix comprennent :

- ✓ Les pré et post acheminements pour se rendre à l'aéroport de Bordeaux.
- ✓ L'assistance à l'aéroport de Bordeaux à l'aller.
- ✓ Le transport aérien sur vols réguliers et indirects Bordeaux / Istanbul / Aqaba & Amman / Istanbul / Bordeaux, de la compagnie aérienne Turkish Airlines, en classe économique.
- ✓ Les taxes d'aéroport et de sécurité, d'un montant de 302 € par personne au 25 janvier 2024.
- ✓ Le service d'accueil à l'aéroport d'Amman.
- ✓ Les services d'un guide professionnel francophone.
- ✓ Les hébergements, en chambre à deux lits en campement bédouin, et en hôtels de catégorie 3*-4* (normes locales).
- ✓ La pension complète du petit-déjeuner du deuxième jour au dîner de l'avant-dernier jour.
- ✓ La mise à disposition d'un autocar climatisé et de bon confort pendant toute la durée du circuit. En Jordanie, les autocars ont une capacité maximale de 49 places.
- ✓ L'excursion en 4x4 dans le Wadi Rum.
- ✓ Une bouteille d'eau minérale pour 4 personnes pour les repas.
- ✓ Tous les droits d'entrée dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme.
- ✓ La location des audiophones pour toute la durée du pèlerinage.
- ✓ Les pourboires pour les hôtels et les restaurants, ainsi que le guide accompagnateur et le chauffeur.
- ✓ Les offrandes pour les communautés rencontrées, les intervenants extérieurs et pour les messes.
- ✓ Le visa pour entrer en Jordanie (gratuit à ce jour - sous réserve pour 2024).
- ✓ La garantie annulation BIPEL
- ✓ L'assurance assistance et rapatriement Bipel Assistance (par Mutuaide Assistance - couverture Covid-19).
- ✓ Un sac de voyage, un livre guide, un chèque et des étiquettes bagages.

Ces prix ne comprennent pas :

- ✗ Les boissons non mentionnées dans "ces prix comprennent".
- ✗ Toutes les dépenses à caractère personnel.

Calcul de prix

Les prestations terrestres étant réglées en dollar US, les prix ont été calculés sur la base de 1 € = 1,09 \$ (taux du dollar de la première offre) selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 23 février 2024, ainsi qu'en fonction des conditions liées au Covid, connues à ce jour. Sur 1 € = 1,09 \$, la part du dollar représente entre 48 % et 49 % du coût total des prestations.

À 35 jours du départ, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant, etc.), selon le nombre définitif d'inscrits et selon les conditions de voyage (consignes

sanitaires liées au Covid, qui pourraient être imposées par le pays, par exemple l'imposition d'un nombre limité de participants par autocar, ou par guide...).

Formalités de police

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un passeport en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date d'entrée dans le pays. Pour la Jordanie, le visa est obligatoire. Il s'obtient de manière collective sur présentation d'un manifeste.

Date limite d'inscription

Le vendredi 26 juillet 2024 (ou dès que possible).

Conditions de vente et d'annulation

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint). Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour un groupe de 25, 30 ou 35 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 23 février 2024. Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de 80 € (non remboursable) sera retenu pour frais de dossier pour toute annulation notifiée à plus de 30 jours du départ. Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant total du voyage ;
 - entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage ;
 - entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total du voyage ;
 - à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90 % du montant total du voyage ;
 - le jour du départ, 100 % du montant total du voyage.
- Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

Le service **Garantie Annulation**, offert par Bipel (sur présentation d'un justificatif), prend en charge les frais d'annulation mentionnés ci-dessus pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), dès l'inscription et ce jusqu'au jour du départ.

NB: toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être prise en charge par cette garantie annulation et devra s'acquitter des frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...) jusqu'à 31 jours du départ. Passé ce délai, se référer aux conditions ci-dessus.